

UDC

Fossoyeur de la démocratie directe

L'UDC prétend qu'il faut toujours respecter la volonté populaire. Or, quand le peuple n'accepte pas ses mots d'ordre, ce parti ne se gêne pas pour trahir les électrices et électeurs.

Exemple:

Le 1er juin 2008, le corps électoral suisse a voté sur un article constitutionnel qui proposait un démantèlement de la LAMal. Cet article prévoyait, entre autres, une séparation entre les soins ponctuels (ambulatoires et hospitaliers) et les soins réguliers (homes médicalisés et soins infirmiers à domicile). Rappelons que le peuple a nettement refusé ce nouvel article.

Une trahison

Or, quelques jours plus tard, au Parlement, méprisant la volonté populaire, l'UDC et ses soi-disant « frères ennemis », les radicaux-libéraux et les démocrates-chrétiens ont voté une nouvelle loi absolument inique sur le financement des soins réguliers.

Dorénavant, les malades seront susceptibles de participer aux soins infirmiers prodigués à domicile à hauteur de 20% au lieu de 10% actuellement; avec une limite fixée par le Conseil Fédéral qui pourrait atteindre 7000.-! Cette nouvelle loi risque de plonger bien des personnes dans la précarité, en cas de maladie de longue durée.

Ouvrir les yeux !

Quand il s'agit de critiquer l'Europe et les étrangers, l'UDC veut qu'on respecte la volonté populaire. En revanche, lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts du grand capital, en l'occurrence les assureurs, l'UDC se moque de l'opinion du peuple.

Les salarié(e)s, les gens de condition modeste, les retraité(e)s devraient se rendre compte que l'UDC est un parti d'extrême droite qui, en réalité, prend toujours position en faveur des gros revenus.

POP, Case postale 2131
2302 La Chaux-de-Fonds

Visitez notre site :
www.pst.ch/neuchatel

